

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : MALI	
TITRE DU PROJET : Réconciliation communautaire et renforcement du vivre ensemble au Centre du Mali	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF: <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PAM, FAO, IOM Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale (MCSPPR), MINUSMA (Section politique/ Médiation/ Division des affaires civiles)	
Date approximative de démarrage du projet¹ : Novembre 2019 Durée du projet en mois :² 30 Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Les cercles de Bandiagara (région de Mopti) et Macina (région de Ségou)	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : PAM : \$ 1 200 000 FAO : \$ 900 000 OIM : \$ 900 000 Total PBF : \$ 3 000 000. <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : n/a		
PBF 1^{ère} tranche (70%):	PBF 2^{ème} tranche* (30%):	PBF 3^{ème} tranche* : n/a
PAM: \$ 840 000	PAM: \$ 360 000	
FAO: \$ 630 000	FAO: \$ 270 000	
IOM: \$ 630 000	IOM: \$ 270 000	
Total : 2 100 000	Total : 900 000	
<p>Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :</p> <p>L'insécurité croissante dans le centre du Mali a un impact négatif sur la cohésion sociale des communautés et interagit avec des tensions déjà existantes autour de l'accès aux ressources naturelles. Compte tenu de l'accroissement des conflits intra et intercommunautaires violents qui ont entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles dans le centre depuis janvier 2019, des mesures immédiates axées sur le dialogue intra et intercommunautaire sont nécessaires.</p> <p>Dans le cercle choisi de Macina, étant donné la signature d'accords de paix sous la direction du Gouvernement malien en août, il existe des opportunités immédiates de soutenir la réconciliation et la cohésion sociale. Bien que l'armistice signé dans le cercle de Bandiagara date de 2018 et n'ait pas été respecté par la milice Dogon Dan Na Ambassagou, le Gouvernement malien et ses partenaires ont déployé des mesures de médiation à Bandiagara. Il est impératif que tout progrès en matière de médiation s'accompagne d'efforts susceptibles de contribuer au lancement d'un processus de réconciliation et de produire rapidement des dividendes de paix.</p> <p>Basé sur une approche-programme sensible aux conflits, le projet contribuera à encourager et appuyer d'une manière durable le dialogue intra et intercommunautaire autour d'intérêts communs en matière de consolidation de la paix, et des initiatives socio-économiques conjointes favoriseront la réconciliation communautaire et la perspective d'un vivre ensemble.</p> <p>Le projet tiendra compte des synergies et complétera avec d'autres interventions et financements au niveau des agences pour établir une échelle et une masse critique en termes de couverture afin d'apporter un changement efficace et de catalyser des actions de consolidation de la paix plus larges dans le centre du Mali.</p> <p>Compte tenu de la situation volatile au centre et sur la base de l'évaluation des risques complexes énumérés dans le registre des risques, le projet peut être considéré comme relativement tolérant aux risques. Cette approche est nécessaire tenant compte des facteurs multidimensionnels qui influencent la mise en œuvre de tous les projets dans les régions centrales du Mali, mais surtout ceux qui visent à soutenir la cohésion sociale dans des communautés souvent très fragmentées.</p> <p>Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.</p> <p>Une analyse de conflit commanditée par le PBF au Mali a identifié les causes, les déclencheurs et la dynamique des conflits ainsi que les principaux acteurs pertinents pour les facteurs de conflit.</p> <p>Partie nationale, le cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, Secrétariat permanent du cadre politique de gestion de la crise, le comité technique des projets PBF au Mali composé des Ministères de la Cohésion Sociale, Paix et Réconciliation Nationale, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation,</p>		

Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, Ministère de la Population et de l'Aménagement du Territoire, Ministère des Affaires religieuses et du Culte, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme) et en particulier le MAECI/ DOI ainsi que le représentant du Secrétaire Permanent du cadre politique de gestion de la crise du Centre.

Le système des Nations Unies (Mission et agences), la société civile et les INGOs (Interpeace, Mercy corps et SFCG).

Un atelier de consultation/priorisation a été organisé le 20 juin 2019 par le PBF au Mali incluant les ministères pertinents, la société civile, les partenaires techniques et financiers, le système des Nations Unies (MINUSMA et agences), les INGOs dans le but de s'accorder sur les niches de consolidations de la paix (thématiques et zones). Un groupe de référence composé de la partie nationale malienne incluant les ministères clés et le système des Nations Unies a été mis en place pour mener la réflexion sur les priorités de consolidation de la paix. Les partenaires techniques et financiers ont été aussi consultés pour identifier les gaps de financement et d'activités menées sur le terrain.

Une rencontre avec le Secrétariat Permanent du Cadre politique de gestion de la crise au Centre du Mali a permis également l'identification des besoins et des priorités et de mieux comprendre le mécanisme de fonctionnement du Cadre et les acteurs impliqués.

Le Ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale a été informé de l'initiative du projet. Des consultations avec le Ministère de l'Agriculture ont permis de s'accorder sur le paquet d'activités en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et d'identifier les besoins en renforcement des capacités des acteurs impliqués.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 36%, \$1,065,259.17

Degré de risque du projet⁴ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNSDCF auquel le projet contribue : Effet 1 /Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : ODD 16 (paix.

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

justice et institutions efficaces), ODD 17 (partenariat pour la réalisation des objectifs) et ODD 5 (égalité entre les sexes)

Le cas échéant, **Objectif National Stratégique** auquel le projet contribue : Le projet contribue à l'axe stratégique 2 (Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble) du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019 – 2023.

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision:

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p>Nom du r [REDACTED]</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : Programme Alimentaire Mondiale</p> <p>Date et visa : 05 DEC 2019</p>	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant : PASCAL REYENTHENS</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : Organisation Internationale pour les Migrations</p> <p>Date et visa : 9/12/2019</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant : ALLATIERE AMADOU DIALLO</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture</p> <p>Date et visa : 09 DEC. 2019</p>	<p>Représentants du gouvernement national</p> <p>Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale</p> <p>Nom et signature</p> <p>Date et visa :</p> <p>Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale</p> <p>Nom et signature [REDACTED]</p> <p>Date et visa :</p>
<p>Coordonnatrice résidente</p> <p>Nom : MBARANGA GASARABWE</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Date & visa : 13/12/2019</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du représentant : OSCAR FERNANDEZ-TARANCO, Sous-Secrétaire Général pour l'Appui à la Consolidation de la Paix</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Date & visa :</p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Analyse du conflit

Les causes structurelles et principaux facteurs de tensions et conflits

1. Profil de conflit

La crise multidimensionnelle au Mali, dans sa forme la plus actuelle, a été déclenchée par une insurrection de groupes armés dans le nord du pays en 2012. Jusqu'à cette date, les expressions violentes du conflit s'étaient limitées en premier lieu à la région peu peuplée du nord du Mali, depuis 2013, l'instabilité s'est de plus en plus étendue aux régions centrales, qui sont plus densément peuplées. Elle alimente les conflits intra et intercommunautaires existants qui découlent de divers facteurs, parmi lesquels les tensions sur l'accès aux ressources naturelles. Le nouvel élément dans le conflit actuel depuis 2013 au centre est l'émergence de milices ethniques appelées groupes d'autodéfense qui escaladent les conflits à un niveau extrêmement violent, en particulier entre les Dogon et les Peuls, et l'établissement éventuel des groupes extrémistes, qui, de manière opportuniste, se nourrissent de l'escalade des tensions intra et intercommunautaires, sur lesquelles elles peuvent étendre leur influence dans le centre. Depuis 2015, la Katiba Macina s'est imposée comme la force terroriste la plus puissante du centre.

Dans les régions centrales, les conflits intra et intercommunautaires tuent plus de personnes que les combats entre les groupes militants et les forces de sécurité. Le centre compte aujourd'hui le plus grand nombre de morts au Mali, parmi lesquels les civils sont touchés de manière disproportionnée.⁷

Cette recrudescence des violences au centre du Mali a eu un impact considérable sur l'augmentation des déplacements forcés des populations. En effet, en date d'août 2019, 171,431 personnes déplacées internes (PDI)⁸ ont été enregistrées au Mali comparativement à 94,285 PDI⁹ en début 2019. Ces personnes déplacées internes sont en grand nombre dans la région de Mopti (60,916) et Ségou (21,906). Ces nouveaux déplacements au niveau du centre et du Mali représentent de nombreux défis quant à l'identification et la réponse à leurs besoins spécifiques. La détérioration de la situation des droits de l'homme, l'insécurité croissante, la perte de moyens de subsistance et le manque d'accès aux services de base, l'assistance limitée aux personnes déplacées et le manque d'opportunités économiques semblent être les facteurs les plus importants de ces déplacements. Les personnes déplacées, les rapatriés et retournés exercent une pression supplémentaire sur la population touchée par la crise et contribuent à aggraver les problèmes structurels déjà existants dans la plupart des villages situés dans les régions du centre du Mali.

⁷ Incidents de sécurité récents au centre:

- Koulogon, janvier 2019: 37 morts
- Ogossagou, mars 2019: 145 morts
- Sobane Da, juin 2019: 35 morts
- Gangafani et Yoro, juin 2019: 38 morts
- Ouenkoro, 29 et 30 juin 2019: 23 morts

Nations Unies, *Rapport du Secrétaire Général sur la situation au Mali*. Octobre 2019

⁸ Rapport Commission Mouvement Populations. DNDS. Septembre 2019

⁹ Rapport Matrice de Suivi des Populations (DTM). DNDS. Février 2019

2. *Les causes profondes du conflit*

Contrôle de l'accès aux ressources naturelles : La zone du centre du Mali, dont le cœur se situe autour de Mopti dans le delta intérieur du Niger, est une zone fertile d'une grande diversité biologique, exploitée par plusieurs groupes ethniques, notamment les Peuls, Bambaras, Dogons, Songhaïs, Tamasheqs, Maures et Arabes aux modes de vie articulés autour de l'agriculture, la pêche et l'élevage. Les conflits intercommunautaires et intracommunautaires au sein du centre sont, dans une large mesure, le résultat d'une lutte de longue haleine pour l'accès et le contrôle des ressources en eau pour la pêche et l'agriculture, le pâturage pour le bétail et les terres arables pour l'agriculture. Les conséquences immédiates et futures du changement climatique ainsi que les effets démographiques d'une population croissante ont entraîné une réduction de l'accès à ces ressources si nécessaires. Jusqu'à présent, les autorités locales ont eu des difficultés à satisfaire durablement la demande accrue d'accès à des ressources naturelles limitées, en particulier dans les zones touchées par les conflits, où leur présence est souvent contestée.

D'autres tensions et conflits découlent des dispositions souvent contradictoires des droits fonciers coutumiers et modernes. Les institutions traditionnelles de gestion des ressources naturelles ont pour la plupart perdu leur influence et leur pouvoir, suite à la mise en place des législations foncières et forestières dans les années 80 et suite aux processus de décentralisation. Il existe ainsi un pluralisme de mécanismes endogènes et exogènes de gestion des ressources naturelles au Mali, dont les liens ou la portée sont souvent indéfinis ou inconnus et dont certains, bien qu'existant, ne fonctionnent pas, sont sous-utilisés ou appliqués de manière incohérente. Les mesures normatives telles que la Loi sur le foncier agricole, qui s'applique aux terres et espaces agricoles tout en favorisant l'accès sécurisé des terres aux femmes et aux jeunes, la Charte pastorale qui supplée ou complète les mécanismes coutumiers de gestion des ressources naturelles, peuvent apporter des réponses pertinentes aux difficultés d'exploitation de l'espace rural liées à l'accès aux terres, aux emprises agricoles et la nécessité de mobilité des troupeaux (accès à l'eau et aux pâturages) – autrement dit la cohabitation des différents groupes socioprofessionnels notamment les agriculteurs et les éleveurs de différents modes de production. Toutefois sa mauvaise application, la méconnaissance et faible prise en compte dans les plans d'aménagement locaux limite son efficacité à prévenir ou à résoudre de manière pacifique les antagonismes qui peuvent surgir autour de l'exploitation des ressources et dégénérer en conflits.

Les décisions des tribunaux administratifs sur ces questions sont souvent contestées par les parties concernées, ce qui ne contribue pas à un cadre juridique clair auquel les parties ou groupes concernés pourraient adhérer. Les mécanismes traditionnels de gestion des ressources et de médiation des conflits, en fonction du contexte local concret, souvent n'ont ni les capacités ni les ressources nécessaires pour combler cette lacune et agir en tant que mécanismes d'arbitrage généralement acceptés. Dans certains cas, des structures gouvernementales locales ont été mises en place pour remplacer les arrangements traditionnels. Cependant, étant donné la méfiance générale de la population à l'égard des capacités de l'État, ces structures ont également des difficultés à fournir des services justes, équitables et efficaces.

Une enquête réalisée par la FAO en juillet 2019 dans la région de Mopti, bien que dans différentes communautés cibles, a montré que qu'il existe des mécanismes traditionnels de gestion des conflits. Seulement 13,6 % des répondants ont déclaré qu'ils avaient contacté des institutions gouvernementales ou étatiques pour la résolution des conflits.

L'absence d'une gouvernance inclusive et participative et la faible présence de l'État: Malgré des élections considérées comme relativement libres et transparentes à partir des années 90, la population malienne ne perçoit pas le système politique comme suffisamment légitime pour servir de plate-forme commune pour contribuant à une paix durable. Ceci résulte d'un manque de confiance dans les institutions de l'État.

Plus récemment, les retards dans la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger de 2015 ont miné la confiance dans la capacité et la détermination des acteurs signataires à résoudre la crise politique. En ce qui concerne la confiance dans la fourniture de services de sécurité, les récents incidents et attaques contre des civils dans le centre ont créé un sentiment d'insécurité et d'exposition parmi la population. En outre, l'absence de systèmes permettant d'absorber ou de gérer les chocs menaçant les moyens d'existence, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques ou les conséquences physiques des conflits, favorise un sentiment d'insécurité et d'abandon.

Egalement, l'insuffisance des investissements publics en général, mais surtout dans le secteur agricole qui emploie 80% de la population malienne¹⁰, conduit à un sentiment de marginalisation. Cette faiblesse de la fourniture des services de base en plus de la corruption qui réduit en outre la quantité et la qualité des services de base fournis alimentent des tensions intra et intercommunautaires sur la disponibilité et l'accès aux ressources. Par conséquent, la résurgence de violents conflits intra et intercommunautaires au sein du centre appelle à un dialogue politique plus granulaire étendu au centre du pays et répondant également aux demandes et besoins des régions centrales.

Equation des tensions professionnelles avec les facteurs ethniques-identitaires: Au Mali, dans l'esprit du public, des communautés ethniques particulières sont étroitement associées à certaines professions, qui dépendent de certains types de ressources naturelles pour leur subsistance. Même si les groupes professionnels ne sont pas toujours clairement séparés, les Bambara et les Dogons sont surtout actifs en tant qu'agriculteurs, les Bozo en tant que pêcheurs et les Peuls en tant qu'éleveurs. Pendant plusieurs siècles, les activités des groupes socioprofessionnels dans cette zone bien que conflictuelles à cause du cloisonnement socio-économique et des besoins parfois antagonistes autour des ressources, furent complémentaires et constituèrent la base de son économie. Les conflits bien que récurrents étaient contrôlés grâce à des mécanismes internes s'appuyant sur une organisation sociale et une régulation sociopolitique subtile mise en place par Cheikhou-Ahmadou, fondateur de l'empire du Macina (1818-1862). Ces équilibres anciens ont de plus en plus et dans de nombreux cas été bouleversés par une intensification de la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles et l'absence d'une gestion perçue comme juste et équitable. Les rivalités en matière de ressources croisent les lignes de démarcation entre les groupes socioprofessionnels, les villages ou les communautés, et les conflits ont souvent une dimension collective et se manifestent par des affrontements entre communautés, des conflits entre groupes d'agriculteurs d'un même village ou entre éleveurs d'une même communauté.

3. Facteur d'aggravation

Terrorisme et extrémisme violent : Bien que les acteurs islamistes extrémistes soient déjà actifs au Mali depuis le début des années 1990, leur agitation terroriste et l'implication

¹⁰ Gouvernement du Mali, Document de Priorités Résilience Pays 2017. *Mali Priorités Résilience Pays*. (Pas disponible en ligne.)

immédiate des groupes extrémistes dans la dynamique du conflit dans le centre du pays sont nouvelles. Après la rébellion dans le nord du pays en 2012, les groupes terroristes ont proliféré de l'instabilité et de la vacance du pouvoir qui ont suivi pour s'installer dans les régions centrales du Mali. Les groupes terroristes ont exploité les tensions intercommunautaires pour étendre leur pouvoir et gagner en influence sur certaines communautés, se présentant parfois comme des défenseurs autoproclamés de certains groupes ethniques, comme dans le cas de Katiba Macina et Kouffa. En donnant les griefs socio-économiques et politiques une résonance religieuse, la Katiba Macina a apporté un appui supplémentaire à leur mouvement en faveur d'une société marginalisée, en particulier des éleveurs peuls. En ciblant de plus en plus les zones rurales, elles sont en mesure de tirer parti de l'absence de l'État pour trouver des refuges sûrs et de nouvelles recrues au centre du Mali. Tant la violence de la Katiba Macina que les opérations militaires contre elle ont élargi les clivages préexistants entre les groupes ethniques. Compte tenu de la quantité et de l'ampleur de leurs attaques, de l'étendue de leur influence sur les communautés du centre et de leur totale indépendance vis-à-vis de toute initiative de médiation ou de réconciliation, les groupes terroristes sont actuellement l'un des facteurs majeurs mais non directement influençables dans le conflit.

4. Élément déclencheur

La crise sécuritaire du Centre a commencé au lendemain de la crise sociopolitique de 2012 qui a éclaté dans le nord du pays et qui a été un facteur déclencheur et a contribué à exacerber les conflits communautaires déjà existants, les rendant plus fréquents, violents et destructeurs. La prolifération d'armes de petit et de gros calibres en provenance du nord, l'extension de la base de pouvoir des groupes extrémistes au centre afin d'acquérir une influence nationale et la destruction des moyens d'existence par la sécurisation de la réponse de l'État aux incidents extrémistes dans le centre ont finalement tous provoqué le nouveau niveau de conflit et de violence dont nous sommes témoins.

Analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs

Les acteurs primaires

1. Le Gouvernement

Le gouvernement joue un rôle clé dans l'orientation positive de la dynamique du conflit au centre. Il incombe donc au gouvernement de mettre en œuvre des politiques de développement équitable qui assurent le bien-être et la coexistence de tous les citoyens, ainsi que leur participation aux décisions et aux actions qui peuvent avoir un impact sur leur vie, en particulier au niveau décentralisé de l'État. C'est pourquoi, en 2017, le Gouvernement du Mali a institué une Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale (MARN), avec des Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation Nationale (ERARN) suivant décret n° 2017 PR-M 0367 du 28 avril 2017. Ces équipes collaborent étroitement avec les autorités administratives régionales et locales ; les collectivités territoriales ; les légitimités traditionnelles coutumières et religieuses. Les membres de l'Equipe Régionale d'Appui à la Réconciliation sont choisis parmi les fonctionnaires de l'état ou des collectivités territoriales et les contractuels jouissant de leurs droits civiques, reconnus pour leur probité morale et disposant d'une expertise confirmée dans la gestion des affaires locales, en matière de paix et de cohésion sociale. A ce jour, ces équipes sont opérationnelles et enregistrent des résultats satisfaisants dans l'apaisement du climat social et la gestion des conflits. Dans cet esprit, le projet contribuera à renforcer la restauration de la confiance de la population dans les structures de gouvernance locale. Il s'agit avant tout de la mise en place de processus

inclusifs et participatifs pour la priorisation locale des besoins de développement par l'élaboration de plans de développement local et de la complémentarité entre les mécanismes institutionnels et communautaires de gestion des conflits identifiés. Le projet soutiendra en outre les efforts déployés par le gouvernement pour fournir des services sociaux de base par le biais de projets de relèvement communautaire, qui visent également à remettre en état les infrastructures et à favoriser l'intégration socio-économique. Les résultats du projet seront ainsi également propices à mise en œuvre des réformes pertinentes de l'État, telles que la politique de décentralisation, qui s'est avérée difficile.

2. Les groupes extrémistes

Les conséquences physiques et psychologiques des attaques des groupes extrémistes contre les forces de sécurité et de défense internationales et nationales, mais aussi contre la population civile du centre, donnent à ces groupes une influence disproportionnée sur la dynamique des conflits, étant donné leur nombre limité et leur fragmentation. Les perspectives de vaincre le Katiba Macina par les seuls moyens militaires sont très minces. En outre, les demandes des groupes terroristes, comme celles de la Katiba Macina, laissent peu d'espace pour de véritables accommodements et de négociations structurelles, étant donné qu'ils aspirent à l'abolition des institutions démocratiques et de l'État malien sous sa forme actuelle. L'influence grandissante de ces groupes sur le centre et la diversité de leurs intérêts rendent le conflit plus complexe. Le projet s'attaquera à l'un des rares points d'entrée pour diminuer la base de soutien de ces groupes en encourageant le dialogue entre les communautés et en offrant des possibilités concrètes de décider et de travailler ensemble sur des actifs communautaires partagés, rendant ainsi les incitations socio-économiques à l'enrôlement moins attrayantes.

3. Autres groupes et milices armés

Si certains groupes armés du centre souscrivent à l'idéologie des groupes extrémistes ou aux intérêts des mouvements signataires de l'Accord, certains d'entre eux ne partagent aucun des deux. Au lieu de cela, leurs intérêts se concentrent sur le contrôle et l'accès aux ressources naturelles locales, et parfois sur des activités économiques illégales. Compte tenu des divisions ethno-professionnelles susmentionnées, la protection de leurs intérêts locaux s'étend donc à la protection des communautés et des groupes ethniques dont ils sont issus. En soutenant l'utilisation ou le rétablissement de mécanismes traditionnels de résolution des conflits ou la création de mécanismes de résolution des conflits nouvellement fusionnés, le projet vise à diminuer la base de légitimation de l'agitation des groupes d'autodéfense en fournissant aux communautés des moyens alternatifs, non violents, de résolution des conflits. Dans le même ordre d'idées, une planification participative inclusive et une prise de décision conjointe sur les priorités de développement désamorceront les tensions intra et intercommunautaires au sujet d'intérêts conflictuels, et la participation à des initiatives de résilience et de gestion durable des ressources naturelles offrira de nouvelles possibilités de réhabilitation et de création des moyens de subsistance, ouvrant ainsi la voie à un désengagement des groupes armés.

Les acteurs secondaires

1. Les chefs traditionnels

Les systèmes traditionnels de gouvernance au Mali donnent un rôle important aux dirigeants locaux qui, en plus de préserver les valeurs culturelles des communautés, jouent également un rôle stratégique dans la recherche du consensus et la prise de décision au niveau local. Bien qu'ils ne fassent pas partie des structures et autorités administratives officielles de l'État.

la confiance que leur accordent les populations locales leur confère un statut important dans tout mécanisme de règlement des conflits. Il sera donc crucial de les inclure dans toutes les considérations de planification et d'encourager leur attitude positive à l'égard des moyens non violents de médiation des conflits. Même si la représentation des femmes à ces postes est très faible, il sera tout aussi important d'inclure et de consulter continuellement des femmes très respectées des communautés ciblées, et de permettre à leur responsabilisation d'être des moteurs positifs du changement au sein de leurs communautés, par exemple en assumant des rôles de leadership dans les processus de planification, de mise en œuvre et de gestion communautaires que le projet mettra en place.

2. *La société civile*

La société civile, en particulier la société civile locale, joue un rôle crucial dans le règlement des conflits, en particulier dans les zones ciblées par un niveau élevé de violence. Dans certaines parties des régions centrales où les services publics sont faibles ou inexistantes, les organisations de la société civile sont souvent le dernier point de contact des personnes qui cherchent à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Etant capables d'utiliser leur connaissance des intérêts locaux et de la dynamique des conflits tout en jouissant généralement d'un haut degré de confiance de la population locale, les organisations de la société civile doivent être impliquées dans tout effort de résolution des conflits afin de le rendre efficace et durable. C'est la raison pour laquelle le projet travaillera en collaboration avec diverses organisations de la société civile, notamment celles des femmes, des filles et des jeunes, et renforcera leur capacité à participer pleinement à tous les aspects de la planification participative et de la médiation des conflits.

3. *Les organisations de femmes*

Bien que les femmes représentent 49,94% de la population malienne, elles restent fortement sous-représentées aux postes officiels ou traditionnels de l'autorité politique. Cette sous-représentation ne tient pas compte du double rôle important que jouent les femmes et les filles dans la dynamique de conflit du centre: l'une en tant que première victime de violence, de violence sexiste et de violation des droits humains, et l'autre en tant que participants actifs au conflit - que ce soit partisans actifs ou membres de groupes armés, ou indirectement via l'influence qu'ils exercent sur les membres de la famille susceptibles de jouer un rôle actif dans le conflit. Au-delà, les femmes, sont désavantagées en ce qui concerne l'accès à la terre, aux services financiers, à la formation et aux marchés. Elles assurent 70% de la production vivrière, mais ne détiennent que 10% des droits d'utilisation des terres et 8% des titres de propriété foncière. En tant qu'acteurs potentiels de la paix, les femmes et les filles doivent donc être associées à tous les processus de médiation et de prise de décision de leurs communautés et leur capacité d'assumer des rôles de leadership doit être renforcée. L'inclusion et l'autonomisation des femmes jouent donc un rôle crucial dans le projet, qui collaborera avec les organisations de femmes identifiées.

4. *Rôle de la jeunesse*

Compte tenu de l'évolution démographique récente, les jeunes de moins de 15 ans représentent plus de 48% de la population malienne¹¹ et les moins de 25 ans font face à un taux de chômage de plus de 24%¹². Face à de nouvelles opportunités économiques décroissantes dues à l'instabilité, aux changements climatiques, à l'évolution démographique

¹¹ Institut National de la Statistique du Mali. Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP). *Rapport d'analyse premier passage* (2018).

¹² Organisation Internationale du Travail. *Base de données ILOSTAT*. Données extradiées en octobre 2019.

et au manque d'investissements publics dans l'éducation. Les jeunes sont particulièrement sensibles aux promesses de meilleures opportunités économiques présentées par les groupes d'autodéfense, ou à la promesse de modes de vie alternatifs présentés par des groupes extrémistes, ce qui en fait l'effort de recrutement des deux. Alors qu'une grande cohorte de jeunes (« youth bulge ») peut servir de dividende démographique pour stimuler les économies en croissance, une situation économique médiocre abaisse la barre pour les jeunes qui ont recours à la violence politique, et les jeunes mécontents et sans emploi constituent une source pratique de recrutement pour les acteurs violents et extrémistes. Le chômage est un problème particulier pour les jeunes compte tenu des structures sociales existantes au Mali, et l'isolement social sous la forme de la honte culturelle ou de la diminution des perspectives de mariage peut rendre les jeunes célibataires plus susceptibles de voir d'un bon œil les possibilités économiques et sociales offertes par les groupes extrémistes ou autres acteurs violents. D'autre part, les jeunes des régions centrales jouent un rôle important en tant qu'agents de changement positif - non seulement en raison de leur nombre, mais également en raison de leur capacité à prévoir et à travailler pour un avenir meilleur. Le projet inclura donc et consultera les jeunes et leurs organisations à chaque étape du processus de mise en œuvre.

b) Alignement sur les cadres existants, appropriation nationale et enseignements tirés de l'expérience

Appui des cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies

Le projet proposé s'inscrit dans les priorités de développement économique et social du Mali, définies par le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) adopté par le Gouvernement pour la période 2019–2023. Il contribue ainsi à l'axe stratégique 2 (*Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble*). En ce qui concerne le cadre du Gouvernement pour les régions centrales, le projet est en ligne avec le Stratégie de Stabilisation du Centre du Gouvernement, notamment les quatre priorités de l'axe « médiation, cohésion sociale et réconciliation ».

Au sein du Système des Nations Unies au Mali, le projet appui l'Effet 1 de UNSDCF, « Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive » de l'axe 1. Il s'inscrit également dans l'axe « Cohésion sociale et prévention des conflits » du Cadre Stratégique Intégré (Integrated Strategic Framework) du Système des Nations Unies. Les priorités du projet sont aussi en lien avec le Plan de Soutien de l'ONU au Sahel qui définit les priorités des Nations Unies au niveau régional, notamment de « prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix » et de « renforcer la résilience au changement climatique, améliorer la gestion des ressources naturelles ».

Au niveau plus global, le projet soutient également l'Agenda 2030 des Nations Unies, particulièrement la réalisation des objectifs ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces), ODD 17 (partenariat pour la réalisation des objectifs) et ODD 5 (égalité entre les sexes).

Promotion de l'appropriation nationale

Le projet vise à renforcer le dialogue intra et intercommunautaire pour une cohésion sociale durable et une meilleure cohabitation entre les différentes communautés. La planification communautaire participative est à la base des activités de programmation sur le terrain et assurera l'appropriation locale du projet dès le début. La planification et la mise en œuvre du

projet impliqueront fortement les structures décentralisées, les autorités locales et les chefs traditionnels, les organisations communautaires et les membres de la communauté en incluant toutes les couches sociales avec un accent particulier sur les besoins identifiés par les femmes et les jeunes.

Dès le début du projet, l'utilisation des mécanismes et systèmes communautaires existants est essentielle pour assurer l'appropriation par la communauté des atouts créés, l'établissement de forums de dialogue et la composante de transfert des capacités et des compétences du projet, ce qui renforcera la durabilité des résultats obtenus.

Leçons tirées du soutien antérieur du PBF

L'évaluation du projet PBF "Pairs pour la Paix développent la cohésion sociale à Mopti et Ségou" (IRF 217, mis en œuvre par FAO, PAM et HCR) de juillet 2019 a constaté que le projet a réussi à renforcer le dialogue communautaire et le rétablissement de la confiance entre les populations et les services techniques, qui ont été gravement touchés par la crise actuelle dans le centre du Mali. Le projet a porté fruit à travers une approche double qui s'est révélée pertinente: les AGR et la construction/réhabilitation d'actifs communautaires, en plus d'améliorer les moyens d'existence des populations, ont dans le même temps servi de points d'entrée aux activités de soutien aux mécanismes de résolution de conflit, et ont permis de favoriser l'entente et le dialogue via les comités de gestion d'actifs et le travail des femmes, notamment dans les périmètres maraîchers. Avant tout, l'expérience de projet a montré la nécessité d'une approche sensible aux conflits. Ceci implique une bonne couverture pour avoir un impact substantiel et la nécessité de cibler une proportion relativement importante de la population des sites d'intervention et inclure l'ensemble de villages/hameaux d'un terroir pour éviter de générer de tensions supplémentaires dans un contexte fragile.

Le projet se rattache bien à un autre projet financé au cours d'une phase antérieure du PBF. Le projet conjoint UNICEF-UNESCO-OIM "Les jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation nationale" dans les régions de Ségou et de Mopti. Ce projet a contribué à améliorer la connaissance des jeunes et des femmes sur l'accord de paix et la stratégie jeunesse du G5Sahel afin de promouvoir la culture de la paix et de la tolérance au sein de leurs communautés. Il a aussi permis de tirer des leçons pour une meilleure approche et coordination dans le renforcement des mécanismes institutionnels locaux dans le cadre de la gestion des conflits, notamment par le renforcement de capacité des jeunes.

Dans un cadre similaire, le projet PBF PNUD-OIM "Promotion de la sécurité communautaire et de la Cohésion Sociale dans la région Liptako/Gourma" à Ansongo, qui vient de prendre fin en septembre 2019, a contribué à la stabilisation communautaire et la cohésion sociale, notamment dans le renforcement des capacités pour l'autonomisation économique et l'implication des jeunes dans le processus de prise de décision au niveau communautaire. Le caractère inclusif du projet a favorisé le contact, les échanges et le rapprochement entre les communautés elles-mêmes, entre elles et l'administration d'une part et les formes de défense et de sécurité d'autre part. De plus, une des leçons apprises est l'importance du financement d'AGR comme facteur d'émergence, de promotion et de réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes qui sont de plus en plus écoutés et associés à la prise de décisions tant au niveau familial qu'au niveau communautaire.

c) Interventions existantes

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Pairs pour la paix, 18 mois	PBF, 2,500,000USD	-Restauration des mécanismes traditionnels de gestion des conflits -Amélioration des moyens d'existence	-Retour des déplacés et réfugiés -Redevabilité des autorités
Emplois et jeunes pour la paix, 18 mois	PBF, 1,937,688 USD	-Amélioration de la situation économique des jeunes marginalisés - Cohésion sociale	-Réconciliation -Formation et sensibilisation sur la cohésion sociale
Deuxième décennie pour la Paix, 18 mois	PBF, 1,500,000USD	Contribution des jeunes aux efforts de consolidation de la paix	-Implication des jeunes dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires -Prévention sur recrutement des jeunes dans les groupes armés non étatiques
Jeunesse et paix, 18 mois	PBF, 900,000 USD	Contribution des jeunes aux efforts de consolidation de la paix	Diffusion des messages de paix et de cohésion sociale par des actions de sensibilisation, de formation et de renforcement du vivre-ensemble
Renforcement de la résilience sécuritaire et de la prévention des conflits intercommunautaires pour la cohésion sociale et la paix, 18 mois	PBF, 3,090,649 USD	Cohésion sociale	Rassemblement des communautés autour des valeurs de paix et de prévention de conflits
Renforcer la paix et la stabilité au Mali à travers l'assistance aux populations dans les zones de conflits, emploi des jeunes, cohésion sociale and une meilleure gestion des frontières	Japon, 1,500,000 USD	Contribution à la cohésion sociale dans les zones touchées par le conflit	-Gestion des frontières -Emploi des jeunes dans les zones affectées par les conflits
Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité	Monaco, 276,902 USD	Amélioration de la situation économique des femmes	-Sécurité alimentaire -L'autonomisation des femmes

alimentaire			
Renforcement des capacités nationales pour la protection des civils et la réduction de l'impact des engins explosifs par le biais de l'Education aux Risques (ER) sur les dangers d'engins explosifs, les Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) ; Enquête Non Technique («ENT») et prévention / réduction de la violence communautaire dans les régions du centre du Mali, 9 mois	UNMAS	Protection des populations touchées par le conflit	Protection des populations touchées par les conflits intercommunautaires et intracommunautaires
Assistance, réhabilitation et autonomisation compréhensive des survivants des dangers explosifs, 7 mois	UNMAS	Amélioration des conditions de vie des survivants d'explosifs et des communautés touchées par le conflit par une réponse adaptée à leurs besoins	Assistance et autonomisation des groupes vulnérables touchés par le conflit
Autonomisation économique des femmes	PNUD, 2,250,000 USD	Autonomisation économique des femmes	-Autonomisation des femmes et jeunes filles -Réalisation d'AGR
Projet de lutte contre l'extrémisme violent, 12 mois	NUPI/Norvège, 200,000 USD	Prévention des conflits	-Mise en œuvre des plan communautaires -Activités communautaires de renforcement de la cohésion sociale au profit des jeunes et femmes

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

a) Description du contenu du projet

Le projet répond à l'une des causes profondes identifiées de la dynamique actuelle des conflits dans les régions de Mopti et de Ségou, l'absence, quasi-total, ou la rupture de dialogue intra et intercommunautaire, en particulier dans la gestion des ressources naturelles. Ainsi, le projet encouragera le dialogue intra et intercommunautaire et promouvra des intérêts communs plus larges de consolidation de la paix, créera l'espace nécessaire pour faciliter un débat sur les priorités convenues d'un commun accord avec les communautés ciblées, incitera les membres de la communauté à travailler conjointement et concrètement à la réalisation de

leurs priorités communes, ouvrira la voie à un dialogue continu, et déclenchera le processus de réconciliation.

Par ailleurs, le projet compte renforcer les capacités de prévention, de médiation et de négociation des acteurs impliqués dans la gestion et la résolution des conflits. Il travaillera étroitement avec le Ministère de la Cohésion Sociale à travers ces structures notamment les Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation nationales (ÉRAR) et les comités locaux de réconciliation compte tenu de leur composition et expériences pour renforcer la synergie d'action entre acteurs. Il contribuera aussi à atténuer les facteurs déclencheurs et d'exacerbation des conflits liés aux ressources naturelles et à améliorer aussi la disponibilité et l'accessibilité des pasteurs, agropasteurs et autres usagers des ressources (jeunes et femmes) aux ressources et infrastructures agropastorales et aux services sociaux de base. A travers l'appui à relancer des fora de dialogues continus, aux investissements partagés dans des actifs productifs communs, et aux mécanismes de résolution des conflits convenus d'un accord commun, il est attendu du projet que les communautés créent un environnement dans lequel les groupes armés ne prospéreront pas.

En s'attaquant aux conflits et à la violence intra et intercommunautaires autour de la gestion des ressources naturelles, le projet vise en outre à réduire la vulnérabilité des communautés précédemment défavorisées, à améliorer la confiance en soi et la résilience des communautés locales, et à assurer une base plus solide pour les liens entre les efforts humanitaires, de développement et de consolidation de la paix dans le centre du Mali.

Les trois principaux résultats que le projet tente d'obtenir sont les suivants :

- 1) Un soutien aux dialogues intra et intercommunautaires est fourni afin de promouvoir la paix sociale, de réduire la violence, de renforcer la responsabilité des autorités et de promouvoir le vivre ensemble et le retour des personnes déplacées.
- 2) La réconciliation communautaire est appuyée par les discussions sur les expériences et les impacts vécus pendant la crise et est renforcée par des initiatives conjointes qui créent des liens socio-économiques pour construire un avenir commun et vivre ensemble.
- 3) Une approche de base (communautés et autorités locales) est menée pour promouvoir la gestion des terres, des pâturages et des ressources en eau durables et non-violentes et l'accueil des personnes sur le retour.

Les activités de ce projet seront mises en œuvre avec une **approche participative**. Une approche participative nécessite la participation des communautés et des groupes minoritaires les plus vulnérables (y compris les femmes, les jeunes) ou leurs représentants, afin de promouvoir l'appropriation et la durabilité, ainsi que d'éviter les abus de pouvoir. Pour ce faire et favoriser cette approche, des évaluations participatives seront menées de manière intersectorielle afin d'identifier les priorités des différentes communautés. Ceci permettra d'identifier les priorités des communautés de manière transversale, comprenant la prise en compte des priorités des jeunes et des femmes, et ainsi de promouvoir l'inclusion des priorités de la communauté les mécanismes traditionnelles et institutionnels afin de favoriser l'approche de base pour promouvoir une meilleure gestion au niveau local des ressources et établir ou redynamiser des structures de gestion des conflits à l'image de celles mises en place par le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale et d'autres partenaires.

La stratégie de réalisation de la FAO consiste à comprendre spécifiquement dans la zone du projet **les types, causes structurelles et les moteurs des conflits**. Les parties prenantes

seront identifiées selon une approche participative pour comprendre leurs rôles et responsabilités dans les conflits. Au niveau de chaque site d'intervention, les types de conflits rencontrés seront identifiés, ainsi établissant les lignes de conflits (liens fonctionnels), comprenant leur évolution et la fréquence, connaissant les zones les plus sensibles mais aussi les mécanismes de prévention et de gestion existants ou nécessaires, et évaluant leurs degrés d'efficacité. Les résultats de cette analyse préliminaire de l'état des lieux des conflits dans la zone d'intervention seront utilisés pour la mise en œuvre des activités. Sur la base d'une approche éprouvée de la FAO, une ingénierie sociale permettra une mobilisation communautaire visée.

En lien avec ça, l'approche de **planification communautaire participative (PCP)** du PAM garantira que tous les groupes socioéconomiques et ethniques sont représentés dans l'identification et la prise de décisions concernant les priorités des communautés. Cette élaboration d'intérêts communs jettera les bases d'un dialogue communautaire amélioré et favorisera le sentiment d'un bien commun partagé, favorisant ainsi la réconciliation communautaire. Cette approche de mise en œuvre est basée sur la communauté en incluant toutes les couches sociales avec un accent particulier sur les besoins identifiés par les femmes et les jeunes, et implique fortement les autorités locales et les services techniques.

Afin de pouvoir évaluer les besoins et favoriser la réinsertion socio-économique des populations vulnérables, l'approche s'appuiera sur l'outil de l'OIM, **la matrice de suivi des déplacements de population DTM** qui permettra de pouvoir avoir des informations pertinentes sur la situation des déplacements et de retours des populations. Cette approche permettra aussi la production d'une évaluation technique approfondie afin de mieux répondre aux besoins des personnes déplacées, des rapatriés et de la communauté d'accueil à travers les PCP mis en place au niveau des communautés, notamment dans la mise en œuvre d'activités génératrices de revenu. La réinsertion socio-économique des différents groupes est une étape essentielle dans la consolidation de la paix dans ces communes par cette approche inclusive. Cette inclusion favorisera la cohésion sociale au sein des différentes communautés tout en réduisant les stigmas. En plus de l'évaluation des besoins, l'OIM encouragera les communautés à travers les forums intracommunautaires et les PCP, y compris les femmes, les jeunes et les institutions de l'État, à identifier ensemble les besoins essentiels, à promouvoir la cohésion sociale et à renforcer la confiance, l'inclusion, la participation et l'appropriation des citoyens, ce qui permettra de réduire les tensions au sein de la communauté, à son tour, limiter la probabilité de conflits futurs et contribuer aux objectifs de relèvement rapide.

Le projet comprendra également des activités d'assistance alimentaire du PAM pour la **création d'infrastructures communautaires** afin de permettre aux participants de s'engager activement dans des activités de base visant à rétablir la cohésion sociale et à renforcer leurs capacités de résilience. En travaillant ensemble, concrètement et personnellement à la mise en œuvre de ces activités de priorité commune préalablement définies, les membres de la communauté prendront ensemble des mesures concrètes pour atteindre l'objectif commun d'une meilleure vie commune. En voyant les résultats réels de leur travail commun, les membres de la communauté seront incités à préserver leurs biens désormais partagés, ce qui renforcera la coexistence pacifique.

Grâce à l'approche du **Club DIMITRA** de la FAO, la communication régulière au sein des communautés et entre elles sera encore améliorée et soutenue. Les clubs permettent à leurs membres d'accéder à des informations pertinentes qui répond à leurs besoins et de

communiquer sur les sujets suivants tout sujet qui les intéresse, notamment par le biais de discussions dans les clubs et les émissions de radio. Les clubs accordent une attention particulière à l'inclusion des groupes qui sont marginalisés ou dont le potentiel est sous-estimé, comme les femmes et les jeunes. Les clubs ne dépendent pas des stations de radio, mais ils développent un partenariat gagnant-gagnant avec eux, basé sur la confiance et le respect mutuel. Les stations de radio partenaires relaient les voix des membres du club et deviennent ainsi des radios en la communauté, pour la communauté. La transparence et la fourniture régulière et fiable d'informations favorisent la confiance au sein des communautés et entre elles, et le choix du média - la radio - favorise un sentiment d'appartenance parmi ses auditeurs, même s'ils ne participent pas ou ne peuvent pas participer aux forums en personne. Le projet travaillera en collaboration avec les comités locaux de réconciliation, mis en place par le Ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale, composés de divers groupes de membres des communautés.

Afin de ne pas nuire (**Do No Harm**), des efforts concertés seront déployés pour faire participer en toute sécurité les communautés cibles à la planification, à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du projet, comprenant également la pérennisation des activités. Des consultations préalables avec les communautés visées serviront à éviter d'éventuels impacts négatifs. Les discussions viseront à prendre en considération l'avis des individus sur les modalités du projet, le lieu, le timing, la planification et leur participation au projet. Les activités seront conçues dans le but de réduire les conséquences négatives involontaires de l'appui à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus sur les communautés et les individus. Les tactiques d'atténuation des risques comprendront l'organisation d'activités sur des sites neutres à proximité, des espaces exclusifs et sûrs pour des séances de planification participative organisées à l'intention des femmes, et d'autres groupes traditionnellement sous-représentés pour leur permettre de s'exprimer pleinement.

En même temps, les individus seront informés de manière claire sur le projet et ses objectifs. Des mécanismes de remontée d'information et de doléances leur seront communiqués, tels qu'un numéro vert et un comité de plaintes. Le PAM a mis en place depuis janvier 2019 un numéro vert avec un centre d'appel privé permettant à toute personne (bénéficiaire ou non) de partager leurs retours sur l'assistance du PAM. Ce mécanisme permet une communication directe avec les bénéficiaires et les communautés et les remontées sont partagées avec les partenaires pour améliorer les programmes. Le projet prendra avantage de cette permanence téléphonique déjà opérationnelle pour permettre aux bénéficiaires du projet de faire part de leurs réactions ou de leurs plaintes concernant l'assistance apportée, ce qui permettra au consortium de s'assurer que les activités produisent l'effet escompté.

En premier lieu, les communautés seront consultées séparément, de préférence avec la présence de la conseillère en Protection. Son implication est importante pour s'assurer en permanence que toutes les couches de la société, en particulier les plus vulnérables, sont incluses dans la mise en œuvre et la planification du projet, et que leurs besoins sont pris en compte. Ce faisant, l'émergence ou la détérioration des griefs au sein des groupes et entre eux peut être évitée, ce qui soutient les efforts du projet en faveur de la cohésion sociale.

b) Théorie du changement pour le projet

Si le dialogue intra et intercommunautaire est relancé et en outre soutenu pour qu'il soit inclusif, participatif et appuyé,

et si les communautés, y compris les PDIs, les jeunes et femmes, sont accompagnées dans la mise en œuvre d'initiatives convenues d'un commun accord pour bâtir leur résilience et un futur commun,

et si les communautés identifient, établissent ou revitalisent conjointement des mécanismes de résolution des conflits pour la gestion des ressources naturelles et y adhèrent.

alors les communautés sont moins susceptibles de recourir à des moyens violents de résolution des conflits, la réconciliation communautaire est enclenchée et la cohésion sociale est renforcée et pérennisée.

Collectivement, ces efforts appuieront les efforts de paix au centre du Mali en restaurant la confiance dans les institutions de gouvernance locale qui feront partie des mécanismes de résolution des conflits et de médiation identifiés, établis ou revitalisés. En identifiant, discutant et en s'accordant sur les priorités et les plans de développement local, différents groupes socioprofessionnels sont soutenus dans la définition et l'établissement d'intérêts et de priorités communs, réduisant ainsi le potentiel de tensions dans une perspective globale, mais particulièrement en ce qui concerne les ressources naturelles. Les formats et forums de dialogue établis serviront ensuite de plate-forme commune aux communautés ou aux groupes qui y sont représentés pour échanger et s'accorder sur d'autres questions importantes pour eux, en veillant à ce que les formats et les sujets de discussion répondent aux besoins et aux préférences identifiés. Cette approche a été choisie pour sa capacité à permettre d'instaurer un dialogue communautaire inclusive.

Les mesures de résilience identifiées conjointement encourageront et revitaliseront le développement économique dans les zones ciblées par le projet et comprendront des investissements indispensables à l'infrastructure de base agricole, ainsi qu'une confiance renouvelée dans l'engagement des autorités locales. Le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion durable des ressources réduira la pression exercée par les changements climatiques et permettra à la population de s'adapter efficacement à la diminution des ressources naturelles disponibles dans la future. Toutes les mesures susmentionnées appuieront des solutions de rechange économiques significatives pour les jeunes des certaines parties des régions centrales, les sensibilisent sur diverses questions liées à la gestion des ressources naturelles et favoriseront une perspective positive sur les moyens non violents de résolution des conflits, rendant moins attrayante la possibilité de rejoindre des groupes extrémistes ou des groupes d'autodéfense.

La participation active des femmes et des filles dans toutes les étapes de la mise en œuvre des projets, compte tenu de leur rôle principal au sein de la communauté dans les activités économiques et agricoles et de leur représentation beaucoup moins importante dans les processus décisionnels pertinents, garantira l'inclusion et la durabilité des mesures prises. Les femmes seront outillées à travers leur participation active dans les activités communes, par exemple des club DIMITRA à s'impliquer davantage dans la gestion et la prévention des conflits liés aux ressources naturelles. En contribuant activement à l'élaboration des agendas communautaires et en participant à leur mise en œuvre, les femmes auront la possibilité d'acquérir et de former les compétences nécessaires pour accroître leur participation à des forums officiels et plus formalisés des processus décisionnels.

c) Cadre des résultats du projet

Veillez vous référer à l'Annexe B.

d) Ciblage des bénéficiaires et ciblage géographique

Le projet sera mis en œuvre dans des communes sélectionnées dans les régions de Mopti et Ségou et se limitera aux cercles de Bandiagara(6,460 PDIs) et Macina(7,119 PDIs) où il existe des opportunités pour appuyer la réconciliation et le vivre ensemble. Le projet ciblera les communes de Monipebougou et Kokry qui ont vécu des violences intercommunautaires et des déplacements de population. Considérant la vulnérabilité extrême des populations du cercle de Bandiagara il est impératif que tout progrès en termes de médiation soit accompagné par des mesures d'accompagnement qui peuvent contribuer à entamer un processus de réconciliation et rapidement apporter des dividendes de paix. Le projet ciblera les communes de Doucoumbo et Kendie qui, comme la plupart de communes de Bandiagara, ont connue des violence et déplacements, mais où il existe néanmoins des opportunités en termes de la promotion d'une coexistence pacifique.

La portée géographique limitée permettra une meilleure couverture des zones d'intervention (nombre de villages et d'individus ciblés) et d'avoir un impact plus significatif sur les dynamiques de conflit dans les deux cercles. Les trois agences ont la possibilité d'utiliser leur vaste couverture sur le terrain, leur expérience et leur réseau de partenaires pour appuyer l'objectif du PBF de jouer un rôle de catalyseur et de prendre des risques dans les zones traditionnellement mal desservies et isolées.

Le choix de zones d'intervention se base également sur une cartographie d'autres projets PBF ainsi que d'autres initiatives de dialogue communautaire financées par autres bailleurs de fondset partenaires afin d'assurer les synergies et complémentés et d'éviter la duplication.

L'ensemble de la communauté dans les zones ciblées bénéficiera des efforts en faveur de la réconciliation et le renforcement de la cohésion sociale. Ces communautés font partie aussi des plus importantes en terme de nombre de déplacements de population depuis la recrudescence des violences au centre du pays : La région de Mopti compte plus de 57 000 PDIs tandis que celle de Ségou a enregistré près de 22 000 PDIs. Selon le dernier recensement (2009) les quatre communes identifiées comptaient autour de cent neuf mille habitants. Les bénéficiaires directs du projet seront des personnes vulnérables affectées par le conflit, notamment les femmes et les jeunes, y compris PDIs et membres des communautés hôtes. A titre estimatif environ dix-sept mille personnes bénéficieront directement des activités du projet pendant les 30 mois de mise en œuvre, dont 50% de femmes et 45% de jeunes de moins de 35 ans. Les bénéficiaires se répartissent assez uniformément sur les communes d'intervention et il est estimé que trois mille (3,000) personnes à Kokry, six mille (6,000) à Monipebougou, quatre mille (4,000) à Doucoumbo et quatre mille (4,000) à Kendie bénéficieront directement du projet, même si cette répartition pourrait changer en fonction de déplacements de la population imprévus.

Le projet créera également des conditions favorables pour le retour, si la situation le permet, de populations déplacées qui ont dû fuir les zones d'intervention suite à des violences et/ou des tensions intercommunautaires. Les retournés et rapatriés seront ainsi appuyés à travers une assistance à la réintégration qui permettra un retour paisible dans leurs villages d'origine et il est prévu qu'environ dix mille (10,000) personnes déplacées et retournés bénéficieront du projet. Les 17.000 constituent l'ensemble des bénéficiaires directs incluant les personnes déplacées. Les activités de renforcement de capacités cibleront également des personnes clés

dans les communautés (chefs traditionnels, griots, etc.), les autorités locales et les services techniques de l'État.

Tableau de répartition par âge et sexe des personnes déplacées internes et retournées (10,000)

PDI & Retournés	Femme	Homme
Enfant (< 18 ans)	2530	2602
Adulte (18 - 59 ans)	2178	2093
Personne âgée (> 59 ans)	345	252
Total individus	5053	4947

Le projet fait appel à une forte participation de la communauté afin d'assurer la pleine propriété du projet par le biais de la communauté. Par conséquent, la détermination des activités possibles et la sélection des bénéficiaires seront fondées sur la communauté et la planification de telles activités sera pilotée par les contributions des retournés, des PDI, des communautés hôtes et des autorités locales. Cela renforcera la résilience des individus et de la communauté grâce au transfert de connaissances, d'équipements et de matériel. Ce processus à base communautaire contribuera également à accroître la cohésion sociale dans les domaines d'intervention ciblés, conformément aux priorités définies par les communautés elles-mêmes.

Les ménages ciblés seront identifiés selon plusieurs critères, dont les suivants :

- Cadre harmonisé (un outil consensuel dans la région du Sahel avec lequel les ménages sont identifiés par rapport à leur niveau d'insécurité alimentaire) ; les résultats de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ; Household Economic Approach
- Le sexe, l'âge et l'aptitude physique
- Groupes de population (personnes déplacées à l'intérieur du pays, rapatriés déplacés internes, communautés d'accueil, groupes socioprofessionnels)

III. Gestion du projet et coordination

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Le projet sera mis en œuvre par un consortium d'agences, en partenariat avec le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale et les autres ministères techniques impliqués. Ces agences réunissent une expertise multi-dimensionnelle en termes de résilience et changement de comportement, une forte présence opérationnelle et acceptation communautaire solide. Les trois agences ont une présence significative dans les régions d'intervention et le PAM et la FAO partagent un bureau commun à Mopti qui servira comme centre de coordination opérationnelle pour ce projet en coordination avec le bureau de l'OIM étant proche. Les sections affaires politiques, affaires civiles et médiation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et les Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation et les comités locaux de réconciliation mises en place par le MCSPRN appuieront les trois agences avec une expertise spécialisée en médiation nécessaire pour arriver aux résultats prévus et assurer une meilleure assise du vivre ensemble. Le PAM sera l'agence chef de file pour ce projet.

Le PAM est actif au Mali depuis 1964 et compte actuellement 187 staffs (dont les trois quarts sont nationaux) avec une présence étendue et de longue date grâce à ses cinq sous bureaux

(Mopti, Gao, Tombouctou, Kayes et Koulikoro). Le budget annuel de 2019 du PAM au Mali s'élève à 110 millions de dollars et en 2020 le PAM se dotera d'un nouveau cadre stratégique quinquennal aligné sur les priorités nationales et comportant des résultats stratégiques et des domaines d'intervention différents pour soutenir le gouvernement dans la réalisation de l'ODD 2 (Zéro Faim) et ODD 17 (Partenariat pour les ODD). La sécurité alimentaire et nutritionnelle, le cœur du mandat du PAM, dépend de divers facteurs dans plusieurs domaines différents, mais le conflit reste la cause principale de la faim au monde. C'est pour cette raison que le PAM met en œuvre au Mali un programme multisectoriel pour sauver des vies et promouvoir la résilience communautaire qui constitue une plateforme importante pour des initiatives de consolidation de la paix.

Du fait de son expertise avérée, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est un centre d'excellence mondial dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie. Elle est présente de manière permanente au Mali depuis l'ouverture d'une représentation nationale en 1979. Elle est établie sur le territoire du Mali à travers trois sous-bureaux opérationnels. Elle dispose d'un personnel de 68 staffs et non staff dont 11 sur le terrain dans la zone du projet. Avec la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali en 2015, la FAO au Mali est engagée à soutenir le gouvernement malien dans ses efforts de reconstruction et de stabilisation nationales. La FAO jouit d'une bonne connaissance et expertise des questions de création d'emplois de jeunes en milieu rural, de protection sociale à travers les filets sociaux et de développement durable des régions du Nord et Centre du pays.

Établie au Mali depuis 1998, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et ses partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux, non gouvernementaux, accompagnent le Gouvernement malien afin de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables et faire face aux défis de la migration, telle que la migration forcée, la migration irrégulière, la traite des êtres humains, le trafic illicite des migrants, la gestion des frontières, entre autres. Basée à Bamako avec quatre sous-bureaux à Mopti, Gao, Tombouctou et Kayes, la mission, à travers des différents projets dans le pays, fournit une aide humanitaire à la fois aux migrants internationaux et aux PDI. Depuis 2012, l'OIM a mis en place et maintenu des contacts soutenus avec les communautés de personnes déplacées. Dans ce cadre, l'OIM est président de la Commission Mouvements de Population et co-président du Cluster Abris avec l'UNHCR.

L'OIM possède une vaste expérience internationale en matière de mise en œuvre de programmes de consolidation de la paix et de stabilisation communautaire. Elle a implémenté plusieurs programmes de relèvement précoce dans les zones à forte concentration de personnes déplacées et retournées depuis 2012 au Mali. Ces programmes ont visé à atténuer l'impact du conflit à travers une approche holistique, comprenant la mise en place de comités de paix dans les communautés ciblées. Par ailleurs, l'OIM conjointement avec le UNHCR a mis en place en 2014 un groupe de travail ainsi qu'une stratégie pays sur les solutions durables au Mali. :

Jusqu'en septembre 2019, le PAM et la FAO ont mis en œuvre conjointement avec UNHCR l'IRF 217 « Pairs pour la Paix développent la cohésion sociale à Mopti et Ségou ». Depuis 2019, la FAO fait également partie de l'IRF 218 « Emplois et jeunes pour la paix » en consortium avec PNUD et ONU-Femmes et l'IRF 260 « Deuxième Décennie pour la Paix » avec UNICEF dans la région de Mopti. L'OIM a mis en œuvre trois projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix ; IRF 182 « Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région Liptako-Gourma » avec le PNUD, IRF 219 « Les

jeunes acteurs pour la Paix et la Réconciliation Nationale » avec l'UNESCO et l'UNICEF et IRF 102 « Solutions pour la réintégration durable et pacifique des personnes déplacées internes et des réfugiés et rapatriés dans les régions de Gao et Tombouctou » en 2014 conjointement avec le HCR. La FAO et l'OIM ont également soumis un nouveau projet au Fonds pour la consolidation de la paix intitulé « Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma » et il est prévu que les leçons de ce projet soient exploitées dans le cadre de présent projet.

La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA – Section politique/ Médiation/ Division des affaires civiles) jouera un rôle consultatif auprès du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurset c)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
WFP	110 Mio. USD	Canada, UE, France, Allemagne, Italie, Japon, Luxembourg, Mali, Monaco, Espagne, Fonds multilatéraux, Norvège, Suède, Suisse, Fonds ONU, Royaume-Uni, États-Unis, Banque Mondiale	Bamako Kayes Mopti Ségou Tombouctou Gao	187	15
OIM	10 Mio. USD	EUTF, DFID, Japon	Bamako Kayes Mopti Tombouctou Gao	100 staff au Mali, 4 staff dans les zones de projet	6
FAO	12 Mio. USD	Suède, Belgique, CERF, Fonds Climats,	Bamako Mopti Tombouctou Gao	5 dans les zones du projet	12

		Banque Mondiale, JEF, Maroc, PBF, Monaco, Fonds Communs FAO, UNTFHS			
--	--	---	--	--	--

b) Gestion du projet et coordination

Le PAM, en tant qu'institution cheffe de file, dirigera cette intervention conjointe et coordonnera l'ensemble des activités du projet. Le PAM coordonnera l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de travail annuel et l'établissement de rapports périodiques sur l'exécution des activités et l'utilisation des ressources financières. Le PAM rapportera au Comité de Pilotage du PBF et travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat du PBF au Mali.

Le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale sera associé au mécanisme de coordination du projet pour, notamment, assurer une meilleure implication des services régionaux et locaux et favoriser la synergie et la complémentarité avec les autres initiatives de paix et de réconciliation dans les localités de mise en œuvre du projet.

Les trois agences (PAM, FAO, OIM) ont des bases opérationnelles à Mopti qui leur permettront de mettre en œuvre des activités dans toute la zone du projet (régions de Mopti et Ségou). Une équipe de gestion du projet sera mise en place par les trois agences (PAM, FAO, OIM) aux niveaux national et régional (Mopti Ségou) avec une coordination mensuelle et trimestrielle entre les deux niveaux.

L'équipe de gestion inter-agences sera composée de trois personnes (FAO : le coordinateur principal des opérations ; IOM : le chargé de projet ; PAM : un chargé de programme), qui travailleront à temps partiel sur le projet, travaillant en collaboration avec le point focal du MCSPRN. Ils seront assistés par du personnel ayant des compétences transversales déployables (FAO : un chargé des opérations, un expert en résilience et urgence, 7 experts dans divers domaines y compris le suivi-évaluation ; IOM : 5 personnes ayant des expériences dans des domaines divers - experts en suivi de déplacements de populations, en suivi-évaluation, en stabilisation communautaire ainsi qu'en protection, incluant le suivi des déplacements ; PAM : un chargé de programme et plusieurs experts dans les domaines de la communication, du S&E, de la protection, de la résilience, et des programmes).

Les membres de l'équipe du projet entreprendront la planification conjointe dès le début du projet. Ils se réuniront régulièrement pour évaluer l'avancement des activités et apporter les corrections nécessaires en cours de route. L'équipe s'assurera que les rapports sont soumis aux dates du 15 juin et 15 novembre comme prévu dans le document de projet signé par les parties en collaboration étroite avec le Secrétariat du PBF au Mali.

L'équipe de direction au niveau de Bamako sera appuyée par la direction des bureaux extérieurs et des antennes des agences, ainsi que par leur équipe transversale multifonctionnelle d'experts. Sur le terrain, des protocoles d'accord seront signés avec les ONG partenaires et les services techniques impliqués dans la mise en œuvre des deux régions

concernées pour la mise en œuvre et l'encadrement technique des bénéficiaires. Une réflexion commune sur le choix des ONG partenaires sur le terrain sera facilitée entre les trois agences. Le PAM travaille avec certaines ONG dans les communes du projet, mais fera la sélection par appel à propositions techniques et financières afin de privilégier celles qui sont mieux expérimentées sur la thématique du projet. FAO travaille déjà avec l'ONG TASSAGI (le «lien» en langue tamasheq), un membre de la plateforme RBM (Réseau BilitalMaroobè) qui couvre les trois pays Burkina-Faso, Mali et Niger. OIM a une collaboration avec RECOTRADE, le réseau des communicateurs traditionnels pour le développement au Mali. Les antennes seront en contact régulier avec les ONG partenaires sur les questions de mise en œuvre et de suivi et rendront compte à l'équipe de gestion de Bamako. L'équipe de Bamako sera en liaison directe avec le secrétariat du PBF.

c) Gestion du risque

Risques liés à l'atteinte des résultats du projet	Impact	Probabilité d'occurrence (élevée, moyenne, faible)	Mesures de mitigation
Dégradation de la sécurité dans les zones (attaques etc.)	Difficultés dans le suivi du programme due au manque d'accès aux populations	Elevée	<ul style="list-style-type: none"> -Stratégie communautaire avec une forte implication des chefs traditionnels et de la communauté -Contractualisation avec des ONG implantées dans les zones d'intervention du projet -Tierce partie pour le suivi lorsque les staffs n'ont pas accès aux sites du projet -Plaidoyer, négociation et communication pour l'accès selon les principes humanitaires
Sentiments perçus de favoritisme ou d'exclusion par certaines communautés	Impacts négatifs des activités du projet sur la dynamique de conflits, la cohésion sociale et la paix	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> -Adopter des approches participatives lors de la mise en œuvre du projet et appliquer les principes de l'intégration de la protection et Do No Harm -Veiller à ce que les participants soient au courant de l'existence de la ligne d'assistance téléphonique sans frais pour les plaintes et les commentaires -Faire appel à l'expertise technique de MINUSMA en matière de médiation
Discrimination à l'encontre des populations de rapatriés réfugiés et	Les résultats liés à la réintégration ne peuvent être atteints	Elevée	<ul style="list-style-type: none"> -Appliquer une approche participative -Plaider et sensibiliser les dirigeants locaux, les autorités

PDI et autres groupes vulnérables			religieuses, les dirigeants communautaires et les communautés locales -Planifier les activités à des moments plus sécuritaires de la journée -Faire appel à l'expertise technique de MINUSMA en matière de médiation
Non-considération des femmes et des jeunes	Les besoins des femmes et des jeunes ne sont pas pris en compte, ce qui compromet la durabilité des résultats	Moyenne	-Former les partenaires locaux aux mécanismes de ciblage pour assurer l'inclusion des femmes et des jeunes -Plaider et sensibiliser les autorités locales et les communautés au cours du processus de sélection -Former les jeunes et les femmes leaders à soutenir la participation de leur circonscription
Ciblage et activités non appropriés	La mise en œuvre du projet ne contribue pas au renforcement de la cohésion sociale dans toute la mesure du possible	Moyenne	-Assurer une approche participative avec les personnes concernées -Utiliser le PCP pour l'identification de la prise de décision consensuelle
Le personnel du Gouvernement en charge du suivi du programme sont mutés ou abandonnent leur poste	Retards dans l'exécution du projet	Faible	Documentation des leçons apprises et des méthodologies pour préserver la mémoire institutionnelle
Catastrophes naturelles (entraînant p. ex. l'inaccessibilité des routes)	Retards dans l'exécution du projet	Moyenne	-Mettre en œuvre les activités en temps opportun pendant les saisons sèches -Veiller à ce que l'équipement et l'expertise technique appropriés soient disponibles pour assurer la poursuite des activités
La mise en œuvre conjointe du projet n'est pas efficace	L'interdépendance prévue entre les activités et les produits pour l'obtention de résultats n'est pas atteinte	Faible	Assurer de la communication et des réunions de coordination régulières dans la capitale et sur le terrain

d) Suivi / évaluation

Le suivi et l'évaluation participatifs permettront aux parties prenantes de réfléchir et d'évaluer les progrès de ce projet, et, si nécessaire, d'identifier et de prendre des mesures correctives. De cette façon, les résultats seront plus conformes aux besoins et aux aspirations des bénéficiaires et le projet soutiendra l'appropriation locale.

En ce qui concerne le suivi, le projet notamment le contexte et les indicateurs seront constamment contrôlé par les agents des agences, déployés au centre du Mali, qui ont une grande expérience du terrain avec ces bénéficiaires. Au départ l'identification des bénéficiaires se fera en commun pour éviter des doublons. Ceci sera important afin de s'assurer que le projet poursuive son objectif. L'équipe du projet avec l'appui de leurs collègues des sous-bureaux présents dans les zones de mise en œuvre du projet, auront la responsabilité de : (i) Elaborer et réviser trimestriellement un chronogramme des activités ; (ii) fournir un support technique aux partenaires techniques d'exécution des activités ; (iii) réaliser les rapports techniques et financiers et (iv) assurer la coordination entre les trois agences.

L'équipe de coordination des urgences de la FAO Mali, l'équipe de programme du PAM Mali, l'équipe de support aux programmes de l'OIM, et les équipes des bureaux sous-régional et des sièges projet auront également la responsabilité : (i) du suivi quotidien des activités ; (ii) de l'organisation et la supervision des partenaires ; (iii) du suivi au niveau administratif en coordination avec les unités d'achat, des contrats et des paiements des partenaires d'exécution du projet. Les sous-bureaux de Mopti seront directement impliqués dans le suivi opérationnel des activités sur le terrain. Chaque semestre, l'équipe du projet fournira un rapport intermédiaire au PBSO, faisant l'état des lieux des progrès réalisés par rapport aux résultats attendus.

Le système de suivi des projets du PAM repose une cadre de gestion axée sur les résultats et d'un cadre logique élaboré dans le cadre de la stratégie pays du PAM pour les cinq prochaines années. Le suivi de la mise en œuvre des activités est assuré par les chargés de programme et moniteurs du PAM et d'ONG tierce partie dans les zones difficiles d'accès. Dans l'objectif de renforcer la qualité et la fiabilité des données de suivi, le PAM a renforcé son système de suivi en diversifiant ses méthodes de collecte de données à travers l'utilisation de nouvelles technologies (imagerie satellitaire pour le suivi de réhabilitation des actifs productifs, digitalisation des outils de suivi, enquêtes par téléphone - mVAM) et en renforçant la complémentarité entre outils qualitatifs et quantitatifs. Le PAM a une unité dédiée de suivi -évaluation qui lui permet de trianguler les données de suivi avec différentes sources d'information (prix du marché, enquêtes de vulnérabilité etc.).

Le système de gestion et de suivi des projets de la FAO au niveau global (IPMIS) permettra de régulièrement générer des tableaux de bord, qui donneront une situation réelle et régulière de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet.

Les principales actions en matière de suivi-évaluation prendront en compte :

- La validation des listes de bénéficiaires du projet ;
- Supervision et suivi des formations (enquêtes post-formation) ;
- Evaluation continue des résultats du projet.

Les ONG et partenaires de mise en œuvre du projet sur le terrain seront fortement impliqués dans le cadre de suivi évaluation. Des canevas de rapportage seront élaborés et partagés à cet

effet. En fonction des besoins, des missions de suivi et/ou évaluations pourront être organisées conjointement, en impliquant les trois agences et les ministères techniques concernés.

En ce qui concerne l'évaluation finale du projet, un consultant international indépendant sera impliqué. L'évaluation se fera en trois temps : une étude baseline de trois semaines sera entreprise au début du projet. A mi-parcours, une autre évaluation sera conduite pendant trois semaines dans les communes ciblées et des recommandations seront fournies pour ajuster la mise en œuvre du projet. Trois mois après la fin des activités une évaluation finale des impacts sera conduite pendant trois semaines pour récolter les leçons apprises et les acquis du projet.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Le projet sera mis en œuvre en impliquant les acteurs locaux et surtout les services techniques qui seront formés et renforcés afin de s'approprier progressivement les acquis du projet et en assurer sa pérennité. La stratégie de durabilité repose essentiellement sur la responsabilisation des bénéficiaires directs du projet, dont les capacités de dialogue, d'échange et de médiation seront renforcées par les activités du projet. En plus, une fois que les capacités institutionnelles locales seront renforcées, elles pourront soutenir la réplication de l'approche dans d'autres zones du pays. Les bonnes pratiques identifiées seront mises à profit par l'approche MEAL pour les transposer à plus grande échelle.

Un élément clé de cette stratégie de sortie est l'approche du projet visant à établir et à soutenir les mécanismes de planification et de gestion inclusifs et participatifs des communautés. Les communautés ou les dirigeants qu'ils auront choisis auront des tâches fondamentales dans les domaines suivants : l'appropriation des acquis du projet, notamment le suivi et la gestion des infrastructures qui seront réhabilitées, le soutien des différents groupes dans le cadre des AGR, et surtout le renforcement des liens intercommunautaires par la promotion de l'approche participative et intercommunautaire.

Tout changement de comportement ou de perception implique nécessairement sa durée dans le temps, et toutes opportunités de rencontres, d'échanges et de dialogue restent des techniques les plus efficaces pour la culture de la paix. Des initiatives intercommunautaires, et autres activités au-delà du cercle familial, faciliteront les contacts entre les personnes, et donc le vivre ensemble.

Pour pouvoir maintenir les résultats et continuer d'accompagner les communautés même après l'expiration du financement du Fonds pour la Consolidation de la Paix, le projet ciblera des cercles où les membres du consortium ont une bonne implantation et d'autres activités qui pourraient également compléter celles prévues dans le cadre du présent projet. Les localités retenues sont également des zones que les agences du consortium prévoient pouvoir accéder en prenant les mesures appropriées.

En même temps, le projet s'intègre bien dans le portefeuille actuel et passé du PBF au Mali. En s'appuyant ainsi sur les synergies actuelles et futures avec d'autres programmes dans le centre du Mali, le projet contribuera au cadre du projet PBF pour un impact global sur la dynamique de la consolidation de la paix dans les régions centrales.

Les trois agences élaboreront un plan de visibilité commun pour le projet. Les points focaux de communication travailleront en étroite collaboration avec le Secrétariat du PBF au Mali et, le cas échéant, avec l'équipe PBSO basée à New York pour mettre en évidence les résultats et les enseignements tirés du projet.

IV. Budget du projet

Le budget proposé prend en compte la nature catalytique du Fonds pour la consolidation de la paix et vise à créer un impact concret dans des zones limitées où des opportunités en termes de consolidation de la paix se présentent. L'expérience de projet PBF précédents au Mali (tel que IRF 217) montre la nécessité d'une approche sensible aux conflits. Ceci implique une bonne couverture pour avoir un impact substantiel et il est à la fois nécessaire de cibler une proportion relativement importante de la population des sites d'intervention et inclure l'ensemble de villages/hameaux d'un terroir pour éviter de générer de tensions dans un contexte fragile. Le budget proposé permettra aux agences de poursuivre une telle approche tout en cherchant d'autres ressources pour consolider et mettre à l'échelle les résultats attendus. Le résultat 2 contient des activités qui impliqueront l'aménagement d'infrastructure communautaire/pastorale et de moyens de subsistance, etc., ce qui explique le budget plus élevé par rapport aux autres résultats qui concernent des activités de formation, organisation de cadres de concertation, etc. Les coûts du suivi quotidien des activités et des partenaires coopérants sont inclus dans le budget de chaque résultat et la ligne budgétaire Suivi & évaluation ne concerne que l'étude de base et l'évaluation finale. Le budget sera alloué en deux tranches : une première tranche de 70% du budget total et une deuxième tranche de 30%.

	Totals			Totals
	PAM	FAO	OIM	
	\$ 1,200,000.00	\$ 900,000.00	\$ 900,000.00	
1. Staff and other personnel	\$ 134,000.00	\$ 60,000.00	\$ 212,460.00	\$ 406,460.00
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 345,343.84	\$ 110,000.00	\$ 20,250.00	\$ 475,593.84
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 6,000.00		\$ 1,692.50	\$ 7,692.50
4. Contractual services	\$ 312,830.00	\$ 270,494.50	\$ 61,270.75	\$ 644,595.25
5. Travel	\$ 39,250.00	\$ 50,000.00	\$ 7,650.00	\$ 96,900.00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 155,080.63	\$ 302,666.00	\$ 465,430.75	\$ 923,177.38
7. General Operating and other Costs	\$ 128,990.85	\$ 47,961.00	\$ 72,367.50	\$ 249,319.35
Sub-Total	\$ 1,121,495.33	\$ 841,121.50	\$ 841,121.50	\$ 2,803,738.32
7% Indirect Costs	\$ 78,504.67	\$ 58,878.50	\$ 58,878.50	\$ 196,261.68
Total	\$ 1,200,000.00	\$ 900,000.00	\$ 900,000.00	\$ 3,000,000.00

Performance-Based Tranche Breakdown				
	PAM	FAO	OIM	Tranche %
	1200000	900000	900000	
First Tranche:	\$ 840,000.00	\$ 630,000.00	\$ 630,000.00	70%
Second Tranche:	\$ 360,000.00	\$ 270,000.00	\$ 270,000.00	30%

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by

		PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website ().

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording -- please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget:

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Recipient will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹³
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF.

¹³Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1:</p> <p>Les dialogues intra et intercommunautaires sont mis en place pour promouvoir la paix sociale, réduire les violences, renforcer la redevabilité des autorités et favoriser le vivre ensemble et un retour des personnes déplacées et réfugiées</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 1.1</p> <p>Des processus de planification participative communautaire basés sur les moyens d'existences sont menés dans les différentes communautés ciblées en assurant une participation et intégration de toutes les couches de la population, tout particulièrement les jeunes et les femmes, et les capacités des municipalités à développer/actualiser (par intégration de la dimension conflit) et mettre en œuvre les plans d'action de PDSEC de façon participative et inclusive, favorisant la réinsertion des retournés et déplacés</p>	<p>Indicateur 1 a</p> <p>Pourcentage de réduction des incidents violents intra et intercommunautaires</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 25%</p> <p>Indicateur 1 b</p> <p>Perceptions des autres communautés</p> <p>Niveau de référence: tbd</p> <p>Cible: tbd</p> <p>Indicateur 1 b</p> <p>Satisfaction à l'égard du processus de planification du projet</p> <p>Niveau de référence: tbd</p> <p>Cible: tbd</p> <p>Indicateur 1 c</p> <p>Nbre des personnes déplacées et réfugiées retournées/désagrégé par sexe et par âge</p> <p>Niveau de référence: tbd (DTM)</p> <p>Cible: tbd</p> <p>Indicateur 1.1.1</p> <p>Nbre d'évaluations de besoins socio-économiques des retournés et déplacés publiés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 2</p> <p>Indicateur 1.1.2</p> <p>Nbre de Plans Communautaires provenant de PCP</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 4</p> <p>Indicateur 1.1.3</p> <p>Nbre deresponsables communaux et des leaders de la société civile (jeunes et femmes) formées sur le cycle des projets, sur le suivi/évaluation et la redevabilité</p>	<p>Communautés font le suivi des incidents violents au fil du temps, selon des définitions convenues d'un commun accord</p> <p>Baseline, Mid-term et End Line</p> <p>Annuelle</p> <p>Sondages de perception (y compris les échelles de likert)</p> <p>Baseline et End Line</p> <p>Formulaire de rétroaction</p> <p>Baseline, Mid-term et End Line</p> <p>Annuelle</p> <p>Rapport d'évaluations</p> <p>Rapport annuel</p> <p>Listes de présence et photos de la formation</p>	

<p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>1.1.1 Evaluation des besoins socio-économiques des retournés et déplacés</p> <p>1.1.2 Réaliser de plantations communautaires participatives (PCP)</p> <p>1.1.3 Former les responsables communaux et les leaders de la société civile (jeunes et femmes) sur le cycle des projets, sur le suivi/évaluation et la redevabilité</p> <p>1.1.4 Former les responsables communaux et les leaders de la société civile (jeunes et femmes) sur la gestion non violente des conflits, culture de la paix et le vivre ensemble</p> <p>1.1.5 Appuyer élaboration/actualisation (par intégration de la dimension conflit) des plans d'action des PDSEC répondant aux besoins prioritaires des jeunes et des femmes</p>	<p>Niveau de référence : 0 Cible: 220 personnes soit 140 autorités locales et leaders communautaires, 40 femmes et 40 jeunes de 18 à 35 ans</p> <p>Indicateur 1.1.4 Nbre des responsables communaux et des leaders de la société civile (jeunes et femmes) formés sur la gestion non violente des conflits, culture de la paix et le vivre ensemble Niveau de référence: 0 Cible: 220 personnes soit 140 autorités locales et leaders communautaires, 40 femmes et 40 jeunes de 18 à 35 ans</p> <p>Indicateur 1.1.5 Nbre des plans d'action PDSEC élaborés ou actualisés à base de PCP Niveau de référence : 0 Cible : 100</p>	<p>Rapport trimestriel de formation incluant la liste de présence et photos de formation</p> <p>Rapports d'évaluations</p>	
<p>Produit 1.2</p> <p>Accroître les capacités des organisations de la société civile et des communautés notamment les organisations de femmes et de jeunes à participer au développement de stratégies locales et au dialogue intra/intercommunautaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>1.2.1. Former les organisations de la société civile et des communautés de femmes et de jeunes capables de participer activement au développement de stratégies locales et au dialogue intra/intercommunautaire</p> <p>1.2.2. Appuyer les organisations des communautés et de la société civile à l'organisation de cadres de concertation sur le dialogue inclusif intra et intercommunautaire</p>	<p>Indicateur 1.2.1 Nbre des organisations de la société civile et des communautés formées sur le dialogue intra et intercommunautaire Niveau de référence : 0 Cible : 220</p> <p>Indicateur 1.2.2 Nbre de cadres de concertation sur le dialogue inclusive mises en place Niveau de référence : 0 Cible : 100</p> <p>Indicateur 1.2.3 Nbre des organisations des femmes et de jeunes capables de participer activement au développement de stratégies locales et au dialogue intra/intercommunautaire Niveau de référence : 0 Cible : 40</p> <p>Indicateur 1.2.4 Nbre de stratégies locales et des dialogues intra/intercommunautaires développés qui sont fonctionnelles avec la participation massive des organisations des femmes et jeunes Niveau de référence : 0</p>	<p>Rapports de formation</p> <p>Rapports des partenaires</p> <p>Listes des organisations des femmes et jeunes capables de participer activement au développement de stratégies locales et au dialogue intra/intercommunautaire</p> <p>Rapport d'activités</p>	

	<p>Produit 1.3 Les mécanismes traditionnels déjà existants de prévention et de gestion de conflit sont répertoriés, redynamisés et mis en synergie avec les mécanismes institutionnels, y compris les comités de réconciliation</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>1.3.1 Mener une enquête d'identification des mécanismes traditionnels de gestion des conflits</p> <p>1.3.2 Organiser des ateliers de partage et de validation des résultats de l'étude sur les mécanismes identifiés</p> <p>1.3.3 Sensibilisation des communautés sur la mise en synergie entre les mécanismes traditionnels et institutionnels</p>	<p>Cibles : tbd</p>	<p>Rapport d'enquête</p>	
<p>Indicateur 1.3.1 Nbre de mécanismes traditionnels identifiés et répertoriés à travers une enquête Niveau de référence: 0 Cible: 5</p> <p>Indicateur 1.3.2 Nbre d'ateliers de partage organisés Niveau de référence : 0 Cible : 8</p> <p>Indicateur 1.3.3 Nbre des participants à l'atelier de partage Niveau de référence : 0 Cible : 280 participants soit 70 par commune, 200 autorités locales et leaders communautaires, 40 femmes et 40 jeunes âgés de 18 à 35 ans.</p> <p>Indicateur 1.3.4 Nbre des activités de sensibilisation réalisées Niveau de référence : 0 Cible : 25</p>	<p>Indicateur 2 a Sentiment de confiance envers des autres communautés Niveau de référence:tbd Cible:tbd</p> <p>Indicateur 2 b Utilisation et attitude des participants à l'égard des forums de dialogue Niveau de référence:tbd Cible:tbd</p> <p>Indicateur 2 c Changement des moyens d'existence désagrégée par groupe socioéconomique Niveau de référence:tbd Cible:tbd</p>	<p>Questionnaires (indicateurs de confiance seront élaborés en collaboration avec les collectivités)</p> <p>Sondage ou formulaires de rétroaction des participants</p> <p>tbd</p>		
<p>Résultat 2: La réconciliation communautaire est encouragée à partir de discussions sur les expériences et impacts vécus lors de la crise et est renforcée à travers des initiatives communes qui créent de liens socio-économiques pour bâtir un futur commun et le vivre ensemble</p> <p>(Cibles/ ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>	<p>Produit 2.1 Nbre de personnes participants aux fora</p>	<p>Rapport de projet</p>		

<p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Des espaces de dialogue communautaire fonctionnels intégrant les IDP, les retournées et les communautés hôtes notamment pour les jeunes et femmes sont mis en place et soutenus afin de renforcer le dialogue intra/intercommunautaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.1.1 Organisation de foras intracommunautaires</p> <p>2.1.2 Formation des agents des ONG et des radios communautaires sur l'approche club DIMITRA</p> <p>2.1.3 Mise en place des clubs DIMITRA fonctionnels</p> <p>2.1.4 Formation des leaders communautaires de clubs DIMITRA et des groupements des femmes sur la gestion participative des groupes</p>	<p>Des espaces de dialogue communautaire fonctionnels intégrant les IDP, les retournées et les communautés hôtes notamment pour les jeunes et femmes sont mis en place et soutenus afin de renforcer le dialogue intra/intercommunautaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.1.1 Organisation de foras intracommunautaires</p> <p>2.1.2 Formation des agents des ONG et des radios communautaires sur l'approche club DIMITRA</p> <p>2.1.3 Mise en place des clubs DIMITRA fonctionnels</p> <p>2.1.4 Formation des leaders communautaires de clubs DIMITRA et des groupements des femmes sur la gestion participative des groupes</p>	<p>Des espaces de dialogue communautaire fonctionnels intégrant les IDP, les retournées et les communautés hôtes notamment pour les jeunes et femmes sont mis en place et soutenus afin de renforcer le dialogue intra/intercommunautaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.1.1 Organisation de foras intracommunautaires</p> <p>2.1.2 Formation des agents des ONG et des radios communautaires sur l'approche club DIMITRA</p> <p>2.1.3 Mise en place des clubs DIMITRA fonctionnels</p> <p>2.1.4 Formation des leaders communautaires de clubs DIMITRA et des groupements des femmes sur la gestion participative des groupes</p>	<p>Des espaces de dialogue communautaire fonctionnels intégrant les IDP, les retournées et les communautés hôtes notamment pour les jeunes et femmes sont mis en place et soutenus afin de renforcer le dialogue intra/intercommunautaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.1.1 Organisation de foras intracommunautaires</p> <p>2.1.2 Formation des agents des ONG et des radios communautaires sur l'approche club DIMITRA</p> <p>2.1.3 Mise en place des clubs DIMITRA fonctionnels</p> <p>2.1.4 Formation des leaders communautaires de clubs DIMITRA et des groupements des femmes sur la gestion participative des groupes</p>
<p>Produit 2.2</p> <p>Des projets de résilience communautaire, issue de la planification communautaire participative, visant des activités génératrices de revenus et la création d'actifs, y compris les réhabilitations d'infrastructures qui encouragent la collaboration et la confiance inter/intracommunautaire et l'interdépendance économique, sont mis en œuvre par les communautés</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.2.1. Mettre en œuvre des projets de résilience communautaires (FFA, AGR, aménagement d'infrastructure, réalisations et réhabilitations des forages pastoraux, petits périmètres maraichers) sur la base de la PCp (réalisations ou réhabilitations)</p>	<p>Des projets de résilience communautaire, issue de la planification communautaire participative, visant des activités génératrices de revenus et la création d'actifs, y compris les réhabilitations d'infrastructures qui encouragent la collaboration et la confiance inter/intracommunautaire et l'interdépendance économique, sont mis en œuvre par les communautés</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.2.1. Mettre en œuvre des projets de résilience communautaires (FFA, AGR, aménagement d'infrastructure, réalisations et réhabilitations des forages pastoraux, petits périmètres maraichers) sur la base de la PCp (réalisations ou réhabilitations)</p>	<p>Des projets de résilience communautaire, issue de la planification communautaire participative, visant des activités génératrices de revenus et la création d'actifs, y compris les réhabilitations d'infrastructures qui encouragent la collaboration et la confiance inter/intracommunautaire et l'interdépendance économique, sont mis en œuvre par les communautés</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.2.1. Mettre en œuvre des projets de résilience communautaires (FFA, AGR, aménagement d'infrastructure, réalisations et réhabilitations des forages pastoraux, petits périmètres maraichers) sur la base de la PCp (réalisations ou réhabilitations)</p>	<p>Des projets de résilience communautaire, issue de la planification communautaire participative, visant des activités génératrices de revenus et la création d'actifs, y compris les réhabilitations d'infrastructures qui encouragent la collaboration et la confiance inter/intracommunautaire et l'interdépendance économique, sont mis en œuvre par les communautés</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.2.1. Mettre en œuvre des projets de résilience communautaires (FFA, AGR, aménagement d'infrastructure, réalisations et réhabilitations des forages pastoraux, petits périmètres maraichers) sur la base de la PCp (réalisations ou réhabilitations)</p>	<p>Des projets de résilience communautaire, issue de la planification communautaire participative, visant des activités génératrices de revenus et la création d'actifs, y compris les réhabilitations d'infrastructures qui encouragent la collaboration et la confiance inter/intracommunautaire et l'interdépendance économique, sont mis en œuvre par les communautés</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>2.2.1. Mettre en œuvre des projets de résilience communautaires (FFA, AGR, aménagement d'infrastructure, réalisations et réhabilitations des forages pastoraux, petits périmètres maraichers) sur la base de la PCp (réalisations ou réhabilitations)</p>
<p>Indicateur 2.2.1</p> <p>Nombre de bénéficiaires désagrégé par sexe, âge et groupe socio-économique</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: fbd</p>	<p>Indicateur 2.2.2</p> <p>Nbre d'actifs créés ou réhabilités par type</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 32</p>	<p>Indicateur 2.1.3</p> <p>Nbre de clubs DIMITRA fonctionnels mises en place</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 300</p>	<p>Indicateur 2.1.4</p> <p>Nbre de personnes formées sur la gestion participative des groupes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 6000 participants dont 1650 autorités locales et leaders communautaires, 1950 femmes et 2400 jeunes de 18 à 35 ans</p>	<p>Indicateur 2.1.4</p> <p>Nbre de personnes formées sur la gestion participative des groupes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 6000 participants dont 1650 autorités locales et leaders communautaires, 1950 femmes et 2400 jeunes de 18 à 35 ans</p>
<p>Produit 2.3</p>	<p>Indicateur 2.4.1</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>Rapport de formation incluant les listes de présence, photos des formations</p>	<p>Rapport de formation incluant les listes de présence, photos des formations</p>
<p>Produit 2.3</p>	<p>Indicateur 2.4.1</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>Rapport de formation incluant les listes de présence, photos des formations</p>	<p>Rapport de formation incluant les listes de présence, photos des formations</p>

<p>Favoriser la réinsertion des retournés et déplacés dans les zones de retour à travers un appui à l'insertion socio-économique (filères élevage, agriculture/maraichage et pêche) et la sensibilisation au sujet du stigmatisation</p> <p>2.3.1 Créer des activités génératrices de revenu (basées sur l'évaluation des besoins)</p> <p>2.3.2 Faire des sensibilisations sur stigmatisation</p>	<p>Pourcentage de personnes satisfaites de leur réinsertion socio-économiques Cible: 140 personnes, soit 35 femmes et 30 jeunes de 18 à 35 ans</p> <p>Indicateur 2.4.2 Nbre d'activités génératrices de revenus Niveau de référence : 0 Cible: tbd</p> <p>Indicateur 2.4.3 Nbre des personnes sensibilisées Niveau de référence: 0 Cible: 4,000 personnes, soit 2400 jeunes et 500 femmes</p>	<p>Rapport annuel de projet</p> <p>Rapport de projet annuel, listes et/ou photos des sensibilisations</p> <p>Questionnaires</p>	
<p>Résultat 3:</p> <p>Une approche axée sur la base (communautés et autorités locales) est conduite pour favoriser une gestion des terres, des pâturages et les ressources en eau pérenne et non violente</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Indicateur 3 a Perception d'équité dans la gestion des ressources naturelles Niveau de référence: Cible:</p> <p>Indicateur 3 b tbd Niveau de référence: Cible:</p> <p>Indicateur 3 c tbd Niveau de référence: Cible:</p> <p>Indicateur 3.1.1 Nbre de conventions actualisées ou créées Niveau de référence: 0 Cible: 4</p> <p>Indicateur 3.1.2 Nbre de personnes touchées Niveau de référence: 0 Cible: 180 bénéficiaires, dont 100 autorités locales et leaders communautaires, 40 femmes et 40 jeunes</p>	<p>Conventions actualisées et validées Rapport du Projet</p> <p>Rapport de formation Rapport du Projet</p>	
<p>Produit 3.1</p> <p>Des mécanismes adaptés et outils de gouvernance foncière, gestion des ressources naturelles et infrastructures pastorales et agropastorales, sont mis en place et/ou renforcés sous le leadership des autorités locales</p> <p>Liste des activités qui appartiennent au produit:</p> <p>3.1.1 Actualiser ou créer les conventions locales existantes (commissions foncières, plans de</p>			

<p>développement territorial anticipatif négociés) 3.1.2 Vulgariser ou diffuser les outils de gouvernance foncière (conventions locales)</p>	<p>Indicateur 3.2.1 Nbre de personnes mobilisées pour la gestion intégrées des RN Niveau de référence: 0 Cible: 400 bénéficiaires, dont 100 femmes et 300 jeunes</p>	<p>Rapport annuel</p>	
	<p>Indicateur 3.2.2 Nbre de personnes formées sur la gestion des conventions locales désagrégé par sexe et par âge Niveau de référence: 0 Cible: 400 dont 100 femmes et 300 jeunes de 18 à 35 ans</p>		<p>Rapport de formation</p>
	<p>Indicateur 3.2.3 Nbre de personnes formées et sensibilisées sur l'éducation environnementale désagrégé par sexe et par âge Niveau de référence: 0 Cible: 400 dont 100 femmes et 300 jeunes de 18 à 35 ans</p>		<p>Rapport de formation</p>
<p>Produit 3.2 Renforcer les capacités des acteurs des différents groupes socioprofessionnels (éleveurs, agriculteurs et pêcheurs), surtout les jeunes âgés de 18 à 35 ans, en matière de gestion des ressources naturelles, y compris les risques pastoraux et des conflits Liste des activités relevant du produit: 3.2.1 Organiser des actions collectives de Gestion Intégrées des Ressources Naturelles à travers des mobilisations communautaires (CES/DRS, reforestation) 3.2.2 Former les jeunes éleveurs, agriculteurs et pêcheurs sur la gestion des conventions locales, y compris les risques pastoraux et les conflits 3.2.3 Former et sensibiliser les jeunes éleveurs, agriculteurs et pêcheurs sur l'éducation environnementale</p>			

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.		x	
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	x		- Au démarrage, des ateliers de lancement seront organisés au niveau de deux régions et impliqueront toutes les parties prenantes - Les ministères techniques ont été informés sur cette proposition
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	x		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		x	
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	x		Une équipe de gestion au niveau national sera mise en place composée de trois personnes issues des trois agences, appuyées par leurs techniciens
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	

